

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Membrane en EPDM Sure-Seal, membrane en EPDM FR Sure-Seal, membrane en EPDM FleeceBACK Sure-Seal, membrane en EPDM PreKleened et Standard FR Sure-Seal, membrane standard renforcée Sure-Tough PreKleened, membrane en EPDM FR renforcée Sure-Tough, membrane renforcée en EPDM SAT Sure-Tough, membrane en EPDM Sure-White, membrane polyépiclorohydrine Sure-Seal, membrane non renforcée en EPDM SAT Sure-Seal, membrane non renforcée en EDPM SAT Sure-White, membrane en EPDM GeoTough, membrane en EPDM FleeceBACK RL.

Synonymes

Membrane, rubans, bandes de recouvrement et accessoires.

Utilisation du produit

Membrane de toiture monocouche et membrane avec adhésif autocollant

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement.

Information du fabricant

Carlisle SynTec
1285 Ritner Highway
Carlisle, PA 17013 USA
Téléphone : +1 800 479-6832
Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (Chemtrec)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Les produits listés ci-dessus sont considérés comme des « articles » par la norme de communication des dangers OSHA et le 29 CFR 1910.1200 et sont considérés comme des « articles manufacturés » par la loi canadienne sur les produits dangereux (L.R.C., 1985, ch. H-3). Ils sont ainsi dispensés d'inscription sur une fiche technique de santé et de sécurité. Dans des conditions normales d'utilisation, ces produits ne présentent pas de danger sur le lieu de travail ou pour les occupants du bâtiment. Une fiche technique de santé et de sécurité n'est pas nécessaire étant donné que ces produits ou « articles » ne présentent pas de danger pour la santé dans des conditions normales d'utilisation. De plus, ces « articles » ne sont pas inclus dans le système général harmonisé (SGH). Pour cette raison, les éléments d'étiquetage SGH ne sont pas inclus sur cette fiche technique de santé et de sécurité. Bien que ces produits ne soient pas soumis aux normes de l'OSHA ou canadiennes ni à l'étiquetage SGH, Carlisle souhaite fournir le plus d'informations possible sur la santé et la sécurité afin d'assurer que ces produits sont manipulés et utilisés correctement. Cette fiche technique de santé et de sécurité contient des informations importantes sur la manipulation sécurisée et l'utilisation adéquate des produits. Nous vous recommandons de conserver cette fiche technique et de la laisser à disposition des utilisateurs de ces produits. De plus, les recommandations de manipulation et d'utilisation de ces produits devraient être incluses dans le programme de formation des employés.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Éléments d'étiquetage SGH

Symbole(s)

Aucun requis.

Mention d'avertissement

Aucune requise.

Mention(s) de danger

Aucune requise.

Conseil(s) de prudence

Prévention

Aucune requise.

Intervention

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 3 – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
	Confidentiel	100 %

Section 4 – PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires

Aucune connue.

Inhalation

Ne peut pas être inhalé dans des conditions normales.

Peau

Laver au savon et à l'eau. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

Yeux

Laver à grande eau. Consulter un médecin si une réaction se développe et si l'irritation persiste.

Ingestion

Ne peut pas être ingéré dans des conditions normales.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Symptômes/effets les plus importants

Aigus

Aucun connu

Différés

Aucun connu

Note à l'attention des médecins

Aucune note connue.

Section 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de la poudre extinctrice, du dioxyde de carbone, de la mousse anti-alcool ou de l'eau.

Moyens d'extinction non convenables

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

De l'huile peut suinter du produit lors de sa combustion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures

Note à l'attention des pompiers

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA). Ne pas inhaler de produit ou de substances produites par la combustion.

Mesures de lutte contre l'incendie

Retirer le produit de la zone d'incendie. Rester contre le vent et éviter les zones à bas niveau.

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Balayer et éliminer les déchets conformément à tous les règlements en vigueur.

Précautions relatives à l'environnement

Aucune connue

Section 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Aucune connue. Il est conseillé de porter des gants de protection. Se laver soigneusement après manipulation. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Aucune requise.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Substances incompatibles

Aucune connue

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition aux composants

Limites d'exposition inconnues.

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures techniques

Fournir une ventilation adéquate. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Aucune protection particulière requise.

Protection de la peau

Porter une tenue de travail appropriée.

Protection des voies respiratoires

Aucune requise.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants de protection.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Solide de couleur noire ou blanche	État physique	Solide
Odeur	Semblable au caoutchouc	Couleur	Noire ou blanche
Seuil olfactif	Non disponible	pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible	Point d'ébullition	Non disponible
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	Non disponible
Plage de points d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	Non disponible	Point d'éclair	Non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible	Décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible	Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible	Densité relative (eau = 1)	Variable

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Hydrosolubilité	Insoluble	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	Non disponible	Solubilité (autre)	Non disponible
Densité	Non disponible	COV	Aucun

Autre information

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Flammes nues

Substances incompatibles

Aucune connue

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures

Section 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peu probable dans des conditions normales.

Contact avec la peau

Un contact répété peut causer une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux

Peu probable dans des conditions normales.

Ingestion

Peu probable dans des conditions normales.

Toxicité aiguë et chronique

Aucune donnée disponible

Effets immédiats

Aucun effet immédiat connu.

Effets différés

Aucun effet différé connu.

Irritation/corrosivité

Un contact répété peut causer une irritation de la peau. Aucun autre effet connu.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité des composants

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger lié à l'aspiration

Aucune donnée disponible.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune donnée disponible

Analyse des composants – Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Information du Ministère des Transports des États-Unis :

Numéro ONU/NA : Non réglementé

Information relative à l'IATA :

Numéro ONU : Non réglementé

Information relative au TDG :

Numéro ONU : Non réglementé

Section 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA :

Aucun

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : non **Danger chronique pour la santé :** non **Risque d'incendie :** non
Pression : non **Réactivité :** non

Règlementations d'État des États-Unis

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes de substances dangereuses d'États américains suivantes :

Aucun connu

La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

Aucune connue.

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgence des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés dans les règlements sur les produits contrôlés et s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI :

Aucun connu

Analyse des composants - Inventaire

Le produit fini ne constitue pas de danger. Une analyse des composants n'est pas nécessaire.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement HMIS

Risque pour la santé : 0 Risque d'incendie : 0 Réactivité : 0
Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Classement NFPA

Risque pour la santé : 0 Risque d'incendie : 0 Réactivité : 0
Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Récapitulatif des changements

Date de révision : 22 mars 2019

Note de révision : mise à jour générale

Sigles/Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; Kow – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of Lists™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : membrane en EPDM

Autre information

Avis de non-responsabilité :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de cette information ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. L'information contenue dans le présent document peut être appliquée dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.